



Fausse signature sur cession de parts

Par **Dragibus**, le **07/01/2009** à **16:47**

Bonjour

Je ne savais pas où poster mon message alors je le fais ici...

Voilà je vous explique :

Mon conjoint avait monté une entreprise avec un associé. Il avait 1% des parts (Il aurait pu investir plus mais à l'époque il n'y connaissait rien et il a fait confiance à son associé)

Nous avons hier découvert qu'il y avait un nouvel associé, la conjointe de ce dernier, nous avons alors téléchargé en ligne les nouveaux statuts.

Et là... surprise ! Mon conjoint aurait soit-disant participé à une assemblée extraordinaire pour céder sa part à la conjointe de son associé, le comptable confirme sur le document la présence de mon compagnon qui bien sûr n'y était pas, et son associé (nous avons reconnu l'écriture) a paraphé toutes les pages avec les initiales de mon conjoint, a apposé son "bon pour cessation de parts" et plusieurs signatures de mon conjoint (qui ne ressemblent même pas à sa vraie signature).

Le tout a été enregistré par le service des impôts et par le greffier à qui d'après le document auraient été remis des attestations certifiant conformes et authentiques les nouveaux statuts.

J'ajoute aussi que ce document a été antidaté : il aurait soit-disant été fait le 2 janvier 2008, mais ce jour-là mon conjoint était avec moi à la maison, nous avons reçu du monde pour le nouvel an plusieurs témoins peuvent le confirmer.

De plus, il n'a reçu aucun courrier, ni simple, ni recommandé, pour le convoquer à cette assemblée extraordinaire.

Voilà donc mes questions :

Que risquent l'associé et sa conjointe ?

Que risque le comptable chez qui et en présence de qui a été fait ce faux document officiel ?

Depuis ses histoires avec son associé, nous sommes dans une situation difficile, avec un enfant à charge (le frère de mon conjoint, adolescent dont nous avons acquis officiellement la

garde), par ces temps de crise, nous avons beaucoup de difficulté à trouver un emploi stable. Peut-on demander des dommages et intérêts ? Quels recours avons-nous ?

Merci d'avance, nous avons besoin de votre aide